

## NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS DU MOIS

**Jeudi le 18 septembre 2008** : Dîner-conférence de l'AQDR Montmagny-L'Islet

Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli.

Sujet : « **Programme Intégré d'Équilibre Dynamique (PIED)** »

Conférencière : Camille Nolet, ergothérapeute, CSSS Montmagny.

**Attention! ... Nouveauté** : Déjeuner-conférence mensuelle à Montmagny  
**Mardi 23 septembre 2008** : au restaurant Normandin, 25, Taché Est, à 9h.

**Parlement Intergénérationnel** : Suivez les débats à la TV, au canal Parlementaire.  
Dates : les 15, 16 et 17 septembre. (Voir détails dans « Vos Droits » de ce bulletin.)

**1<sup>er</sup> Octobre 2008 Journée Internationale des Aînés** –Thème : *Pour la suite du monde...*  
Activité : kiosque tenu par nos membres aux Galeries Montmagny.

**Les 3 et 4 octobre 2008** : Congrès de l'Association québécoise de gérontologie  
Lieu : Université Laval Informations : [www.aqg0312.org](http://www.aqg0312.org) ou [direction@aqg0312.org](mailto:direction@aqg0312.org)

**Service 211** : « *Une personne au bout du fil* » Sans frais  
Informez sur les Organismes et Services. Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

## ACTUALITÉ

### CERTIFICATION DES RÉSIDENCES PRIVÉES

L'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches fait rapport.  
La certification est plus une démarche de *sensibilisation et un accompagnement* pour améliorer les services aux aînés qu'un processus d'enquête.

ENDROIT	NOMBRE DE DEMANDES	TOTAL DE RÉSIDENCES	POURCENTAGE
Le QUÉBEC	1 057	2 275	46 %
CHAUDIÈRE-APPALACHES	155	215	72 %

En Chaudière-Appalaches : nombre de résidences **ayant obtenu** la certification : **18**

#### Conseil d'administration 2007-2008 :

Présidente : Colette St-Onge, 247-5246 Administratrices : Annette Bélanger, 598-7207  
Vice-présidente : Micheline Bourdeau, 247-3744 Pauline Bélanger, 598-3878  
Secrétaire-trésorière : Marcelle J.-Deschênes, 247-5981 Estelle Pelletier, 598-7038

Collaboration spéciale : Député Paul Crête, 66, du Palais de Justice, Montmagny (Qc) G5V 1P5

Commanditaire : Restaurant St-Jean, 27, de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli, Tél. : 598-6266

Responsable du bulletin : Colette St-Onge, 247-5246

Collaboratrices : Annette Bélanger, Fernande Cloutier, Georgette Aubin

Mise-en-page : Guylaine Hudon

Site Internet : [www.aqdr.org/sections.php](http://www.aqdr.org/sections.php)

Courriel : [aqdr.lislet@videotron.ca](mailto:aqdr.lislet@videotron.ca)

Pour nous rejoindre : AQDR Montmagny-L'Islet, ☎ 247-5246

Adresse : 376, des Pionniers Est, L'Islet, G0R 2B0

**NOUS AIMERIONS RECEVOIR VOS COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.**

## L'Arbre et ses Racines

MRC Montmagny et L'Islet

Bulletin mensuel numéro 26

Septembre 2008

 Montmagny- L'Islet

*Association québécoise de défense des droits  
des personnes retraitées et préretraitées*

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### *Donner du sens à sa vie*

À la retraite, *donner du sens à la vie*, est-ce encore important? On serait tenté de dire que ça concerne les jeunes et les adultes en développement, et que cela est, pour nous retraités, acquis et réalisé. Mais non, voilà que chaque jour il faut *donner du sens à sa vie* pour ne pas entrer dans la tiédeur, la langueur ou l'indifférence, et ainsi prendre le risque d'être entraîné vers le désir de mort.

On pourrait penser que c'est plus facile avec l'âge de *donner du sens à la vie*. Mais non, voilà qu'on nous signifie qu'on n'a plus besoin de nous, on nous suggère de nous *reposer*, on questionne notre *trop grande implication*, on nous dit qu'on *n'a pas besoin d'en faire autant...* Ajoutez, à ces remarques de notre entourage, les avertissements de notre corps et nous voilà indubitablement devant nos limites.

Pourquoi et comment *donner du sens à la vie*? Ce besoin s'inscrit dans l'humain depuis la nuit des temps, dans sa quête d'Absolu. Et cet Absolu, ne se laisse-t-il pas davantage apprivoiser dans le ralentissement, le silence, la détente, la contemplation? Alors, acceptons de réduire l'action pour remplir de sens chaque instant de cette vie, dont on appréhende l'échéance. Trouvons en nous des apaisements, des solutions, afin d'éclairer et de rendre plus vaste notre existence, de l'enrichir de sens, justement, et de le partager avec autrui.

Voilà ce que je nous souhaite en cette nouvelle saison 2008-2009.

Par Colette St-Onge

## PROJECTION POUR 2008-2009

En croissance, à l'image de la végétation en cet été pluvieux, la Section entrera davantage dans sa mission. En effet, notre budget ayant doublé, nous instaurerons une *permanence* et un *service de proximité* au service des aînés, dans les deux MRC, tant par une ligne téléphonique sans frais que par un service personnalisé. S'ajoutera au dîner-conférence mensuel à Saint-Jean-Port-Joli déjà bien implanté, le déjeuner-conférence à Montmagny. De plus, trois projets se mettent en place dont celui de la formation des membres du Conseil en Gouvernance stratégique. Voilà qui donnera un élan majeur à notre organisme.

## VOS DROITS

### Une « Charte intergénérationnelle »

Lors du **Parlement Intergénérationnel**, les 15, 16 et 17 septembre 2008, au Parlement de Québec, plusieurs membres de l'AQDR, dont la Présidente de notre Section, travailleront sur la formulation de cette Charte afin de l'adopter à l'issue de cette simulation parlementaire. Vous êtes invités à suivre en direct, les débats parlementaires, à la télévision.

Le projet de cette Charte a été préparé par madame Marthe A.-Vaillancourt, vice-présidente de l'AQDR. Elle agira comme Première Ministre lors de cette simulation des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale. Cette expérience pédagogique vise à donner une expression concrète aux valeurs de respect, de dialogue et de solidarité entre les générations.

### Une question de justice pour nos aînés

Le projet de loi C-490 visant à corriger le Supplément de revenu garanti a passé l'étape de la 2<sup>e</sup> lecture le 4 juin 2008. Il comporte 4 volets :

- 1) L'inscription automatique pour les personnes de 65 ans qui y ont droit.
- 2) La pleine rétroactivité pour ceux qui y avaient droit et qui ne l'ont pas reçu.
- 3) Une augmentation des prestations de 110 \$ par mois.
- 4) Après le décès du conjoint, la poursuite des versements pendant 6 mois.

## CHRONIQUE

### « Le Consentement aux Soins »

#### Introduction

« Une personne ne peut être soumise à des soins sans son consentement, que ce soit pour des examens, des prélèvements, des traitements ou toute autre intervention. La Loi québécoise énonce clairement le devoir d'obtenir le consentement du patient avant de lui prodiguer des soins. Cela résulte de la règle de l'inviolabilité de la personne. »

#### Les grands titres :

1. Qu'est-ce que le droit à l'inviolabilité et à l'intégrité de la personne?
2. Qu'est-ce qu'un consentement libre et éclairé?
3. Qu'est-ce qu'un consentement substitué?
4. Qui est autorisé à consentir aux soins d'une personne qui ne peut consentir?
5. Quel est le rôle des médecins en matière de consentement aux soins?
6. Que fait-on dans les cas d'urgence?

Source : Éducaloi, sur le site Web de l'AQDR : [www.aqdr.org](http://www.aqdr.org)

## ANNIVERSAIRES

### Juillet

Thibault, Colette M.  
Marquis, Gilles  
Boucher, Gérardine  
St-Pierre, Denise  
Kirouac, Jacqueline  
Bélanger, Julien  
Beaudoin, Germaine  
Caron, Carmelle  
Chrétien, Madeleine  
Caron, Thérèse B.  
Lord, Henri  
Bérubé, Armande  
Bélanger, Roberte

### Août

Chouinard, Pierrette  
Caron, Dominique  
Bourgault, Gisèle  
Morin, Maurice  
Ménard, Jeanne-D'Arc  
Caron, Cécile A.  
Aubin, Georgette  
Chamard, Jeannine C.  
Bourdeau, Jean-Pierre



### Septembre

Ménard, Denise L.  
Chenard, Lucie  
Caron, Lucie  
Bernier, Brigitte  
Gauthier, Jacqueline  
Kirouac, Réjean  
Caron, Rollande  
Gamache, Laura  
Pelletier, Estelle  
Laurendeau, Rachelle C.  
Bélanger, Marcelle C.  
Morin, Louisa  
Auclair, Françoise  
Guimont, Jean-Paul

## RECETTE D'ANNETTE

### Carottes Marinées

8 tasses de carottes en rondelles cuites  
1 oignon moyen haché fin  
1 piment vert haché fin  
1 boîte de soupe tomate (10 oz non diluée)  
½ tasse d'huile végétale

1 tasse de sucre  
¾ tasse de vinaigre  
½ c. à thé de sel  
½ c. à thé de poivre  
1 c. à table de moutarde préparée  
1 c. à table de sauce worcestershire (sauce anglaise)



Cuire les carottes *al dente* et les égoutter. Mélanger tous les ingrédients. Verser sur les carottes cuites. Bien mélanger. Couvrir et mariner pendant 12 heures. Brasser de temps en temps. Mettre en pot. Peut se conserver 6 mois et plus au réfrigérateur.

## HUMOUR

### « Hellépathie »

Connaissez-vous cette nouvelle pathologie?

Si un café t'empêche de dormir      Si attacher tes lacets te fait mal au dos  
Si tout te paraît trop cher              Si le sel fait monter ta tension  
Si la télé t'endort                          Si tu pleures pour un rien  
Si une bière t'envoie directement aux toilettes  
Si n'importe quelle bêtise te met en rogne  
Si tu as ces symptômes, ATTENTION ! C'est sûr, tu souffres d'Hellépathie!

**Et oui! Hellépathie (elle est partie) ta jeunesse!**